



MAITRISE D'ŒUVRE POUR LE REAMENAGEMENT DE LA PLACE DE LA CONCORDE

Paris 8^{ème}

Maîtrise d'ouvrage : Ville de Paris

Equipe : Philippe PROST / AAPP, BRUEL DELMAR, ALTO STEP, ARBRE VILLE ET PAYSAGE, ETC, EVP, CHRONOS City Lab, Diluviale, Les éclairateurs, Cyril VILLATE, ECO+ Construire

Date de réalisation de la prestation : 2025 / en cours

Montant global du projet (montant des travaux) : 33 100 000 (sans comblement des trémies) / 44 200 000 (avec comblement des trémies) €

Superficie : 7,8 ha

La place de la Concorde, d'une surface de 7,8 ha, est la plus grande place de Paris. Sa forte minéralité, le faible taux de déambulation et la difficulté d'appropriation de cet espace font qu'il est difficile d'avoir une perception de sa grandeur. Aussi, la Ville de Paris a souhaité engager des réflexions sur le réaménagement de la place, afin qu'elle soit en mesure de réconcilier les enjeux de protection du patrimoine et d'adaptation de la Ville au dérèglement climatique.

Programme :

- Conserver la composition symétrique de la place de la Concorde et les grandes perspectives ;
- Préserver et valoriser les éléments architecturaux et décors historiques existants qui donnent l'échelle de la place ;
- Retrouver la place-promenade historique avec ses **fossés plantés** ;
- **Désimperméabiliser les parterres** ;
- **Adapter les essences végétales aux enjeux climatiques** ;
- Retrouver la continuité entre les jardins des Champs-Élysées et la place de la Concorde en effaçant la trémie existante ;
- **Renforcer le lien avec la Seine** en effaçant les trémies de la voie Georges Pompidou ;
- Réduire l'emprise de la circulation automobile pour redonner **la priorité aux piétons et à la végétalisation** ;
- Améliorer le **confort de la place** en faveur des piétons et de la promenade ;
- Assurer la coexistence des usages avec une séparation des flux ;
- Conserver le statut d'espace de rassemblement populaire ;
- Réaliser une charte pour harmoniser les événements de courte durée

Enjeux environnementaux :

- Conjuguer l'exigence patrimoniale et la prospective climatique ;
- Désimperméabiliser la place et créer des sols vivants mis au service du confort des usagers et de la gestion des eaux pluviales ;
- Révéler l'eau comme élément de fraîcheur ;
- Rendre la place adaptée et adaptable, robuste face aux évolutions du climat et des usages.
- Inscrire le réaménagement de la Place dans un engagement de conception bas-carbone.



© Philippe Prost, architecte/AAPP



Philippe Prost, architecte/AAPP © Jeudi Wang © adagp,2025

Fondements de la proposition :

Un patrimoine mis en valeur

Des balustrades rénovées, retravail des groupes sculptés, restauration des guérites : ce projet fait la part belle à la préservation de l'identité historique de la Concorde. Pour redonner son éclat à la place, ce travail a déjà entamé par la Ville de Paris avec la restauration des fontaines dorées en amont des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024. Le projet permet la préservation des perspectives et la restitution de la symétrie d'origine de la place.

Végétalisation renforcée

Les anciens fossés sont restitués, végétalisés, et pensés comme des oasis de fraîcheur. Les parterres sont entièrement végétalisés, transformés en larges pelouses accessibles en référence aux anciens boulingrins visibles sur les gravures du XVIII^e forment un ensemble de 2,8 hectares d'espaces verts en plein Paris.

Adaptation au changement climatique

Cette présence accrue d'espaces verts et de nature en plein cœur d'une place qui forment un des îlots de chaleurs urbains les plus importants de la capitale, permet de rafraîchir la Concorde et ses alentours. Le projet lauréat permet de réduire la température au sol de 8,5 degrés par rapport à aujourd'hui.

Les piétons à la fête

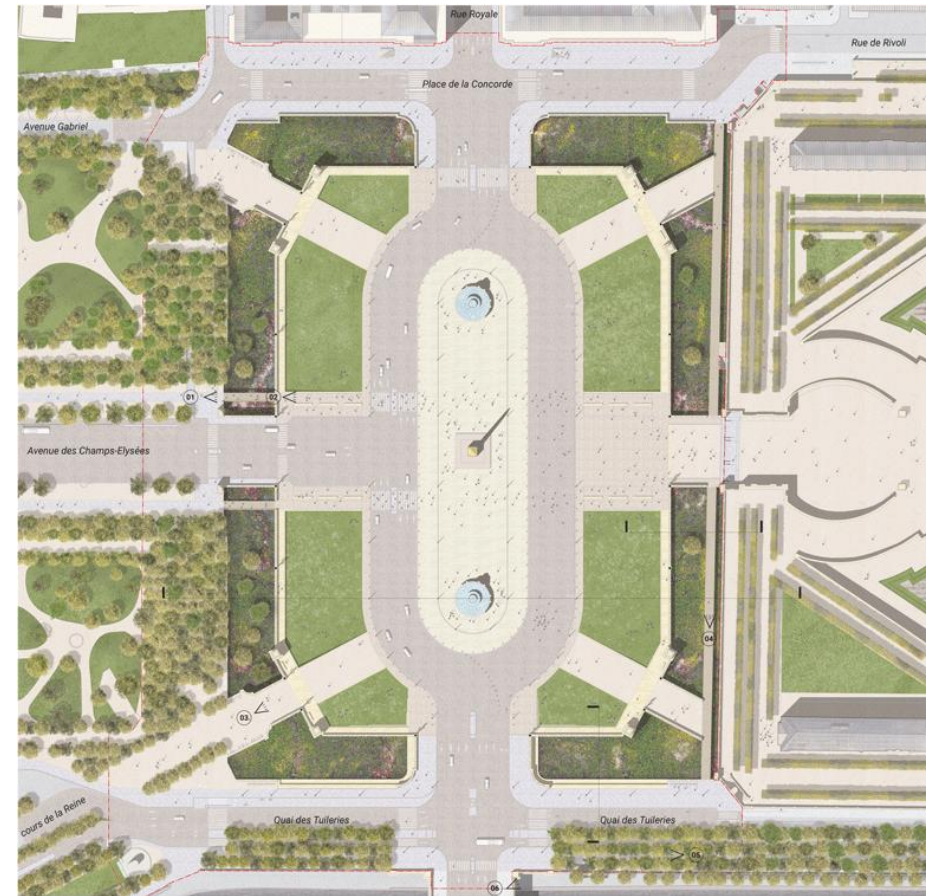
Le projet permet de retrouver la place promenade historique en l'apaisant et en redonnant la priorité aux piétons avec plus de 66 % de la surface leur étant dédiée. La place reste tout de même traversable pour les véhicules motorisés, sur un seul côté.

Le retour à la Seine

Suivant les préconisations de la Commission Concorde, le projet repense la circulation automobile côté Seine et permet de redonner un accès piéton au fleuve via un escalier.

Missions d'ALTO STEP :

- **Études de conception** : Etudes Préliminaires, AVP provisoire, AVP définitif, PRO, ACT 1, ACT 2, VISA, DET, AOR ;
- Synthèse et analyse des **études réseaux** ;
- Assistance technique au MOA pour le **suivi et l'exécution d'un diagnostic complémentaire** ;
- Réalisation des **déclarations de travaux** et mise à jour du recollement ;
- **Constitution des pièces** pour une instruction technique et analyse/suivi des réponses ;
- **Constitution du Dossier loi sur l'eau** y/c réunion de présentation ;
- **Étude environnementale** – volet îlot de chaleur urbain ;
- **Ordonnancement, pilotage et coordination générale (OPC)** en phase étude et en phase travaux ;
- Mise en place et tenue d'une plateforme collaborative ;
- Etude de conception pour la création d'un lien physique avec la Seine ;
- Etudes de conception du comblement des trémies et aménagement de l'espace public à proximité.



© Philippe Prost, architecte/AAPP